

## **Le billet de Karine Michel**

### **Le (bon) sens des mots...**

*Surprises à la lecture du profil Facebook du député de la 7<sup>e</sup> circonscription Jean-Sébastien Vialatte hier, lui-même surpris à la lecture de l'article consacré à Nathalie Bicais.*

*Le député suppose que le journaliste a mal interprété les propos de Nathalie Bicais.*

*Le député d'écrire ainsi sur son profil :*

*« soit parce qu'il n'a pas compris, soit par malice, le journaliste annonce que je soutiens Nathalie Bicais comme tête de liste » à La Seyne... Ce que le député dément formellement en précisant que la « tête de liste sera UMP ».*

*Aussi, il convient de « recadrer le débat ».*

*Rappel des faits : Jean-Sébastien Vialatte n'a pas caché (toujours sur Facebook) depuis plusieurs semaines « travailler avec toutes les bonnes volontés, y compris*

*Nathalie Bicais, dans l'intérêt de La Seyne (comme de toutes les communes de sa circonscription) ». Ensuite, le député UMP, était bien présent samedi dernier à la réunion de rentrée de l'association AVEC Nathalie Bicais, toujours représentante du Modem.*

*Enfin : la journaliste n'a en aucun cas fait d'erreur de compréhension en retranscrivant, aussi bien le contexte que les propos de Nathalie Bicais. Pas une seule fois dans l'article publié dans nos colonnes, il n'est écrit que le député apporte son soutien à Nathalie Bicais comme tête de liste. Aussi, dans les méandres des questions que la réaction du député Vialatte pourrait susciter, la seule interrogation qui se pose vraiment est : le député de la 7<sup>e</sup> circonscription n'a-t-il pas cédé à l'interprétation, au détriment d'une lecture de texte ?*

18-10-2012